

# GRANDS LACS **ECHOS**

Publication mensuelle du Réseau Européen pour l'Afrique Centrale ( EURAC )

● European Network For Central Africa ● N° 4 Novembre 2004

## ▶ EDITORIAL

### Entretenir l'espoir

**L** embrasement de la Côte d'Ivoire sous les effets du populisme ethnique a des airs de parenté avec la situation du Rwanda du début des années 90.

On voit toujours, 10 ans plus tard, les traces durables des traumatismes sociaux, politiques, économiques qui s'en sont suivis. Dans ce contexte, on pourra toujours considérer l'évolution des processus de paix et de transition comme une bouteille à moitié vide plutôt qu'à moitié pleine, mais nous sommes, pour notre part, dans le camp des optimistes. Bien sûr, les calendriers prennent du retard, bien sûr, les résistances sont légion et le chemin vers une démocratie accomplie encore long. Sans doute ceux qui spéculent sur une pérennisation de l'insécurité et de l'absence d'Etat auront encore quelques gains à court terme, mais de nombreux signes positifs concrets s'accumulent. Les pays ex-belligérants ont signé des accords de sécurité et de désarmement des groupes armés sur leur territoire ainsi que de vérification de leurs frontières. La Conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement de la région des Grands Lacs pourrait même prochainement jeter les bases d'une coopération régionale renforcée. C'est notre vœu et les démarches en cours indiquent que le dialogue entre les parties, y compris celles de la société civile des différents pays concernés, existe et va se prolonger à tous les niveaux concernés. Dans certains cas, les analyses, résolutions et recommandations restent un peu générales, mais le processus est certainement plus important à terme que les résultats immédiats.

Ce 4<sup>e</sup> numéro de la publication du réseau EurAC marque le passage à un rythme de croisière, tant en ce qui concerne la régularité de cette livraison mensuelle qu'au niveau des contacts et rencontres dont nous donnons quelques échos dans ces colonnes.

**Arnaud Gorgemans,**  
Directeur

## ! ▶ SOMMAIRE

- ▶ Synthèse de l'actualité octobre
  - RDC : Propos du Ministre belge des Affaires Etrangères
  - Rwanda : UE et idéologie génocidaire
  - Burundi : Prorogation de la transition et calendrier électoral
  
- ▶ Actualité du Plaidoyer
  - Conférence Internationale
  - Signature d'un accord sur la sécurité et le désarmement
  - Initiatives et visites occidentales en Afrique
  - Réunion ONGI sur LIPRODHOR
  - Activités du secrétariat EurAC
  
- ▶ Principaux Documents reçus
  - Conférence internationale
  - Perspectives régionales
  - Propos du ministre belge des Affaires Etrangères
  - Gatumba
  - Burundi : Transition
  - RDC : droits de l'homme, Eglise, justice et politique
  - Rwanda : Droits de l'homme et LIPRODHOR

Editeur responsable  
Luc Claessens

Rue des Tanneurs, 165  
1000 Bruxelles (Belgique)  
Tél 00 32 2/502 33 12  
Fax 00 32 2/ 502 21 42  
email:  
arnaud.gorgemans@eurac-  
network.org

## ► RDC: Propos du Ministre belge des Affaires Etrangères et Première tournée du Président Kabila à l'Est du pays

Le nouveau ministre belge des Affaires étrangères, Karel De Gucht, a effectué une visite dans la région des Grands Lacs, du 13 au 20 octobre 2004. Il s'est rendu successivement à Kinshasa, à Lubumbashi, à Luanda, à Kigali, à Bujumbura, à Bukavu, à Prétoria, à Kampala et à Cotonou. Après sa rencontre avec le Président rwandais Paul Kagame, le ministre a félicité le Gouvernement rwandais en ces termes : *«Ici, il y a au moins un Etat. Au Rwanda, on s'efforce de gérer le pays de manière correcte»*. Il a affirmé que par contre, en RDC, il avait rencontré *«peu de responsables politiques»* qui lui ont laissé *«une impression convaincante»*. Cette déclaration a provoqué la colère des autorités de la RDC. Le Président Joseph Kabila a dépêché à Bukavu un envoyé spécial pour demander des explications. Le ministre congolais des Affaires étrangères et de la Coopération a publié un communiqué dans lequel il affirme avoir *«appris avec consternation et indignation l'appréciation négative sur la classe politique congolaise faite par le ministre belge des Affaires étrangères à Kigali, au terme d'une visite en RDC»*. Le communiqué ajoute : *«La RDC considère comme inamicale une prise de position faite à l'occasion d'un premier contact avec les autorités congolaises par le ministre des Affaires étrangères d'un pays avec lequel la RDC renoue les fils d'une coopération structurelle interrompue durant plusieurs années»*. (APA, Kinshasa, 19/10/04)

En Belgique, les propos du ministre ont été qualifiés de *«maladroits et désastreux»*. Le Premier ministre, Guy Verhofstadt, et l'ambassadeur de Belgique en RDC ont tenté de calmer le jeu. Le premier a téléphoné directement au Président Kabila pour s'excuser alors que le deuxième affirmait que les relations entre les deux pays restent sereines. (APA/AFP, Bruxelles, 25/10/04)

Du 16 au 19 octobre 2004, le Président Joseph Kabila a effectué sa première visite dans l'Est du pays depuis son arrivée au pouvoir en 2001, dans une région restée instable plus d'un an après la fin de la guerre 1998-2003. Cette région a été en effet occupée par les troupes rwandaises et ougandaises qui s'y sont même affrontées. Bien que plusieurs sources avaient décrit ce voyage comme *«à hauts risques»*, le Président a reçu un accueil très chaleureux de la population à Kisangani où il a notamment posé la première pierre du marché de Kisangani.

Cette visite est intervenue au moment où, sur le plan intérieur, le processus vers la fin de la transition avance très lentement. Alors que les élections sont fixées au mois de juin 2005, les lois devant les régir ne sont pas encore prêtes. Le Gouvernement et le Sénat sont accusés d'y mettre peu de zèle. Néanmoins, les membres des bureaux provinciaux de la Commission Electorale Indépendante (CEI) ont été déjà désignés dans 8 des 11 provinces. (APA, Kinshasa, 19/10/04)

Il faut signaler cependant quelques bonnes nouvelles. La RDC a signé avec la Cour Pénale Internationale (CPI), le 8 octobre 2004, un accord de coopération. Au Katanga, l'armée congolaise a repris, le 17 octobre 2004, la ville minière de Kilwa, à 400 km de Lubumbashi, qui avait été occupée par un mouvement des anciens gendarmes katangais appelé *'Tigres'*. Enfin quelque 1200 Congolais réfugiés au Burundi ont pu regagner Bukavu après en avoir été empêchés par la population qui craignait la présence parmi eux d'infiltrés et de militaires.

## ► RWANDA : Réaction de l'UE au Rapport sur l'idéologie du génocide

Dans une «Déclaration» datée du 6 octobre 2004, l'Union européenne (UE) s'inquiète de la prise de position du gouvernement rwandais sur le *Rapport parlementaire sur l'idéologie du génocide*. L'UE regrette que le gouvernement rwandais n'ait pas affirmé sans équivoque que ceux qui sont mentionnés dans le rapport parlementaire sont présumés innocents jusqu'à la preuve du contraire. Elle affirme que des individus ont été publiquement accusés sur la base d'information insuffisamment étayées. L'UE s'inquiète également de l'utilisation des termes "d'idéologie du génocide" et de "divisionnisme" et a demandé au gouvernement rwandais de "clarifier la signification de ces expressions" et de dire en quoi elles peuvent être concernées par les lois sur la discrimination et le sectarisme et la liberté d'expression en général.

(F. 6251)

Pour rappel, 16 représentants des *Organisations membres de la Plate forme de la Société civile rwandaise* ont décidé, le 11 août 2004, «d'émettre des observations sur ce rapport dans le but de contribuer à son amélioration et de communiquer à la communauté nationale et internationale quelques pistes retenues pour édifier l'unité, la réconciliation, la justice et la paix dans notre pays qui nous achemineraient vers un développement humain durable». Les organisations déplorent et regretté notamment «le fait que le rapport aborde, dans certaines de ses parties, la question des accusations de façon généralisée (globalisante) sans toutefois spécifier les responsabilités de chaque personne, de chaque organisation ou de chaque confession religieuse mentionné (e)s dans ledit rapport». Elles déplorent également «le fait que les personnes ou individus, les confessions religieuses cités dans ce rapport, n'ont pas eu la chance d'être approchés ou informés (es) dans le but de leur permettre de s'exprimer ou de fournir des détails sur les faits accusatoires les concernant avant de communiquer les résultats de leur rapport aux parlementaires et au grand public». (F. 6254)

## ► BURUNDI : Prorogation de la Transition et agenda électoral

Les chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Afrique du Sud, du Kenya, de l'Ouganda, du Rwanda, de la Tanzanie et de l'Ethiopie, chargés d'accompagner le processus de paix au Burundi, se sont réunis à Dar-es-Salaam (Tanzanie), le 15 octobre 2004. Ils ont décidé de prolonger la période de transition qui devait expirer le 31 octobre 2004. Ils ont décidé que le Projet de Constitution post-transition préparé par le Président Domitien Ndayizeye deviendrait la Constitution intérimaire, qu'elle devait être avalisée par l'Assemblée nationale et le Sénat avant le 25 octobre 2004 et qu'il fallait organiser un référendum sur cette constitution avant la fin novembre. Réunis en congrès, l'Assemblée nationale et le Sénat ont effectivement adopté cette constitution le 20 octobre 2004, à l'exception de huit partis politiques tutsi, l'UPRONA en tête, qui ont combattu ce texte et ont même proposé leur propre constitution. Six de ces partis ont fini par accepter la Constitution proposée par le Président de la République avant le 1<sup>er</sup> novembre 2004 pour éviter un vide juridique qui aurait été préjudiciable pour le pays.

La Commission Electorale Nationale indépendante (CENI) prévoit le référendum constitutionnel le 26 novembre 2004, les élections au niveau des collines de recensement le 9 février 2005, les élections communales le 25 février 2005, les élections des députés le 9 mars 2005, celles des sénateurs le 23 mars 2005 et enfin l'élection du Président de la République le 22 avril 2005. La CENI a bien précisé que ce calendrier était indicatif.

Pour rappel, le Burundi est toujours en proie à la violence dans certaines régions à cause des affrontements entre l'armée et le mouvement PALIPEHUTU-FNL qui n'a toujours pas déposé les armes. Le pays connaît aussi l'exode des populations du Nord vers la Tanzanie et le Rwanda. Selon un rapport de la LDGL cité par Angolapress (Bujumbura, 25/10/04), «des membres dirigeants de l'UPRONA inciteraient la population du Nord et d'autres contrées à fuir le pays».

## ACTUALITE DU PLAIDOYER

---

### ► Conférence internationale

Selon l'agence APA du 25 octobre 2004, les délégués du Burundi, de la RDC et Rwanda se sont réunis à Kinshasa, du 19 au 23 octobre 2004, sous les auspices des Nations unies, de l'Union africaine et de l'Union européenne, pour la deuxième réunion préparatoire à la conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Y ont également pris part des représentants de l'Angola, de la République Centrafricaine, du Congo Brazzaville, de l'Ouganda, du Soudan, de la Tanzanie et de la Zambie. Ils ont réaffirmé le respect du principe d'intangibilité et d'inviolabilité des frontières et ont souhaité la mise en place dans un bref délai de mécanismes efficaces pour appuyer et accélérer le Programme de Désarmement et de Rapatriement des ex-combattants. Ils ont recommandé d'organiser régulièrement des patrouilles conjointes le long des frontières et dans les zones volatiles. Ils ont recommandé également d'œuvrer pour la promotion d'une coopération inter-Etats plus étroite en vue de contrôler et de gérer les conflits.

Selon un communiqué du bureau du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs (New York, 11 octobre 2004), quelque 50 femmes du Burundi, de la RDC, du Congo Brazzaville, du Kenya, du Rwanda, de l'Ouganda et de la Zambie ont tenu une réunion à Kigali, du 7 au 9 octobre 2004 dans le cadre des réunions préparatoires de la Conférence internationale sur les Grands Lacs. Elles ont fait une série de recommandations dont «*la création d'un réseau de femmes qui fonctionnerait comme un instrument de règlement et de suivi des conflits*». (F. 6253)

### ► Signatures d'un accord sur la sécurité et le désarmement

Les ministres des Affaires étrangères du **Rwanda**, de l'**Ouganda** et de la **RDC** ont signé à Kigali, le 26 octobre 2004, un accord sur des questions de sécurité dans la région, notamment le désarmement des groupes armés, rapportent les agences de presse AFP et APA (27 octobre 2004). Selon les termes de cet accord, les trois pays vont coopérer, au sein d'une commission de défense et sécurité, pour «*neutraliser les groupes armés qui ont fait tant de dégâts dans notre région*». En plus des milices rwandaises, basées en RDC, l'accord concerne aussi des groupes ougandais également basés sur le territoire congolais. Une réunion regroupant les ministres des Affaires étrangères ainsi que ceux de la Défense des trois pays devrait se tenir une fois tous les deux mois pour discuter des questions liées à la paix et à la sécurité dans la région. Pour rappel, dans le passé, des accords visant à restaurer la paix et la stabilité dans cette région particulièrement troublée n'ont pas été mis en application sur le terrain.

### ► Initiatives et visites occidentales en Afrique

#### • Le Canada nomme une ambassadrice pour les Grands Lacs

Le ministre canadien des Affaires Etrangères, M. Pierre Pettigrew, a nommé, le 8 novembre 2004, Mme Anne Leahy, ambassadrice pour la région des Grands Lacs Africains. Elle succède à M Marc-André Brault qui prend sa retraite.

- **Le ministre allemand pour la Coopération en RDC et au Rwanda**

Le réseau oecuménique de l'Afrique Centrale (ÖNZ) a accompagné la ministre pour la coopération allemande, Mme Heidemarie Wieczorek-Zeul, en RDC et au Rwanda, du 28 octobre au 2 novembre 2004. Le but de la mission était de sensibiliser la ministre et sa délégation sur des questions d'impunité, des droits humains, de la transition, de la société civile et de l'exploitation des ressources naturelles. L'Allemagne vient d'accorder 60 m € à la RDC. ÖNZ a mis l'accent sur la nécessité de renforcer l'appareil judiciaire dans ce pays, d'établir la transparence au sein du gouvernement et de renforcer le dialogue avec les pays voisins. La suggestion de ÖNZ d'établir un système de benchmarking pour régler la coopération a été prise au sérieux par le ministre.

- **Les Pays-Bas n'augmenteront pas leur aide au Rwanda**

Le *Rwanda Monitoring Project* a annoncé que suite à des résultats insuffisants dans le domaine de la gouvernance et des droits humains, le gouvernement hollandais a décidé de ne pas augmenter son aide au Rwanda, tel que prévu (une augmentation de 17,4 à 19 millions d'Euros pour des projets sectoriels). Le niveau d'aide en 2005 restera donc au même niveau qu'en 2004. Les fonds disponibles seront canalisés dans la reconstruction judiciaire dans la région des Grands Lacs.

- **Commission européenne/Revue à mi-parcours**

Le secrétariat d'EURAC a rencontré Dietmar Krissler, responsable géographique pour le Rwanda et le Burundi. Après s'être fait présenter le réseau EurAC, Mr Krissler a donné des informations sur la revue à mi-parcours qui détermine des changements éventuels de stratégie de coopération de la Commission avec les pays ACP. Le processus de révision, qui a démarré au Rwanda et au Burundi au début de cette année, touche à sa fin. Les résultats préliminaires indiquent des augmentations dans les budgets d'aide programmable pour les deux pays.

## **Réunion des ONG sur la LIPRODHOR**

Les 8 et 9 octobre 2004, des représentants d'une dizaine d'associations européennes travaillant sur la région des Grands Lacs ont tenu à Bruxelles une réunion consacrée à la situation politique au Rwanda et au cas de la Liprodhor dont neuf membres mis en cause dans le rapport de la *Commission d'enquête parlementaire sur l'idéologie du génocide* ont fui à l'étranger. La réunion a donné l'occasion aux participants d'échanger sur le contexte actuel, et les défis qui en découlent. Alison des Forges de Human Rights Watch a présenté l'évolution régionale. La prise de Bukavu au mois de juin et le massacre de Gatumba illustrent fort l'imbrication des contextes du Rwanda, du Burundi et du Congo. Une angoisse au niveau régional, aggravée par un contexte incertain de transition, mène bien sur un renforcement de la sécurité interne dans les trois pays avec des conséquences sur les libertés des peuples. Au Rwanda, le rapport de la Commission Parlementaire sur l'idéologie du génocide, qui met en cause 300 individus, des organisations de la société civile et des ONGs internationales, est un exemple de la diminution de la liberté d'expression, qui atteint les organisations de la société civile en particulier. Les débats en plénière ont abordé des questions sur le rôle de la communauté internationale au pays et sur le genre d'appui que les organisations internationales peuvent donner aux partenaires locaux actifs dans le domaine des droits de l'homme. Le deuxième jour ont participé également le président fondateur de la Liprodhor, Théobald Rutihunza, le président de la Riprodhor, Théoneste Habimana et l'ancien secrétaire général de Liprodhor, Noël Twagiramungu. Ils ont décrit les conditions très difficiles auxquelles les membres de Liprodhor et de toutes les ONG des droits de l'homme ont été –et sont encore confrontés– au Rwanda dans l'exercice de leur mission.

La réunion a débouché sur la création d'un *Groupe de travail International Rwanda* dont le secrétariat est confié à EurAC

## ► Activités du secrétariat EurAC

### - Participation à la rencontre des parlementaires européens organisée par CONCORD

Les 18 et 19 octobre, CONCORD réunissait les ONG, réseaux et plate-formes concernées par les enjeux et priorités de la coopération au développement au niveau européen afin de sensibiliser les parlementaires en ce début de législature. Ce fut une occasion de faire connaître davantage EurAC et de nouer quelques contacts utiles.

### - Réunion avec BBO et Novib

Le 25, le secrétariat a rencontré à Den Haag (Pays-Bas) les chevilles ouvrières du plaidoyer néerlandais sur les questions relatives aux Grands Lacs. L'objectif principal de la réunion visait à faire le point sur la présidence de l'UE par les Pays-Bas, à se concerter pour nos interventions ultérieures et à programmer le suivi effectif de la rencontre des 8 et 9 octobre sur la situation de la société civile rwandaise.

### - Animation de la rencontre à Rome des Commissions Justice et Paix d'Europe et d'Afrique centrale et rencontre au Ministère des Affaires étrangères à Rome

Du 26 au 28, le directeur d'EurAC était à Rome à l'invitation des Commissions Justice et Paix (Belgique, Pays-Bas et Suisse) pour modérer leur première rencontre avec leurs homologues d'Afrique centrale. Des délégations de haut niveau (les animateurs des commissions de RDC, du Burundi, d'Ouganda, du Rwanda, d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est, appuyés par l'évêque responsable dans chacun de ces pays) se sont retrouvées pour la première fois pour discuter de leur contribution possible à la conférence internationale sur les Grands Lacs. La place nous manque pour relater ici les efforts entrepris par les différentes commissions en faveur de la Paix, la Justice, la réconciliation et la promotion de l'Etat de droit dans la région. L'occasion nous y fut donnée de présenter EurAC et son document de position adopté lors de l'AG de juin. Cette visite à Rome fut également l'occasion de rencontrer les ONG italiennes membres du réseau, d'entendre leurs priorités dans le domaine du plaidoyer et leurs attentes vis-à-vis d'EurAC. Ensemble, nous avons rencontré le directeur des Affaires africaines du Ministère des Affaires étrangères pour lui faire part de nos préoccupations et analyses.

A la fin de leur rencontre, les participants ont publié un message dans lequel ils invitent les représentants de l'Eglise à la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs à y rappeler qu'il « *est impossible de concevoir une paix sans justice, ni une justice sans pardon* ». (F6271)

### - Participation à l'Assemblée générale du Réseau France-Congo

Dans le cadre de la prise de contact du secrétariat avec les organisations membres, le directeur a participé à Lyon, le 5 novembre dernier, à l'Assemblée générale du Réseau France-Congo. Cette rencontre a donné l'occasion d'un passage en revue des activités, préoccupations et attentes des organisations présentes membres du réseau français et d'échanger sur les pistes prioritaires de plaidoyer d'EurAC pour les mois à venir. Ce déplacement a aussi permis une rencontre plus approfondie du GRET et du COSI.

### - Rencontre avec PDN-Igihango

Le secrétariat d'EurAC a reçu la visite, le 27 octobre, de Déo Mushayidi, porte-parole du Pacte Démocratique National-PDN-Igihango. La vocation d'Igihango est de constituer une opposition crédible au gouvernement actuel au Rwanda. Igihango voudrait une intensification du dialogue avec le régime en place et déplore le fait qu'il n'y ait pas eu de détente comme espéré après les élections. Igihango croit qu'il s'agit d'éduquer le peuple rwandais qu'on peut ne pas être d'accord. 'Mais il ne faut pas demander à Paul Kagame de créer une opposition. On ne peut pas non plus s'attendre à ce que la société civile rwandaise joue le rôle de l'opposition politique'. Déo Mushayidi demande que la communauté internationale définisse sa conception de la démocratisation dans le cas du Rwanda.

### - Appel à propositions, RDC

La Commission Nationale de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (CONADER) lance au cours du mois de novembre un appel à propositions aux ONGs locales. Les projets doivent garantir la réinsertion d'ex-combattants. Les projets auront une durée de 6 mois minimum et disposeront d'un budget maximum de 50,000 USD. Pour plus d'informations, adressez-vous à M. Mande Kabasele, Directeur de la Réinsertion CONADER – [rdccdr@yahoo.fr](mailto:rdccdr@yahoo.fr)

# Documents sur la région des Grands Lacs

## Novembre 2004

---

*Cette liste présente une sélection, forcément partielle, des principaux documents repris à EURAC depuis le mois d'octobre. Ils sont classés par thème. Ils sont disponibles chez nous ou sur le site web des institutions qui les ont publiés. Nous vous les enverrons volontiers par courrier électronique. Veuillez passer votre commande à l'adresse : [secretariat@eurac-network.org](mailto:secretariat@eurac-network.org).*

### ► Conférence Internationale

- **Cahier de charges de la Société Civile de la RDC pour la Conférence Internationale**  
*F. 6257*  
IKENGE Laurent et autres  
Kinshasa, 17/09/04, 23 p.

- **La Déclaration de la jeunesse à Kampala sur (...) le rôle de la jeunesse dans (...) la région des Grands Lacs + Note de la COJESKI/RDC sur cette déclaration**  
*F. 6258*  
BARHASIMA Justin et autres, COJESKI et autres,  
Kampala, 16/10/04, 37 p.

- **Agenda national des femmes congolaises pour la Conférence Internationale**  
*F. 6259*  
Kinshasa, 22/09/04, 14 p.

- **Cahier des charges de la COJESKI/RDC à la Conférence Internationale**  
*F. 6260*  
Murhola Fernandez, COJESKI  
Kinshasa, 16/09/04, 95 p.

- **Déclaration de Kigali sur la Réunion des Femmes de la région des Grands Lacs**  
*F. 6253*  
Kigali, 09/10/04, 6 p.

- **Déclaration commune de l'Opposition Démocratique Rwandaise sur la Conférence internationale**  
*F. 6261*  
MBERABAHIZI Jean Baptiste et autres,  
ADR-Isangano et autres,  
Bruxelles, 06/10/04, 2 p.

### ► Perspectives régionales

- **Rapport sur les Résultats Mission parlementaire dans la région des Grands Lacs en Afrique 14-22 août 2004**  
*F. 6264*  
Parlement néerlandais,  
Utrecht, 01/09/04, 15 p.

- **Contributions militaires (effectifs) à la MONUC**  
*F. 6265*  
MONUC, Kinshasa, 15/10/04,  
1 p.

- **Les outils de l'éducation à la paix. Perspectives d'entente économique régionale**  
*F. 6263*  
DE FAILLY Didier sj,  
Kicukiro, 29/09/04, 4 p.

- **Justice et Paix : Message aux Évêques de l'ACEAC et de l'Ouganda**  
*F. 6271*  
Commission Justice et Paix  
Rome, 29/10/04, 3 p.

- **Rwanda is the reason for Uganda's participation in the Congo war**  
*F. 6268*  
The Monitor, Kampala,  
10/10/04, 7 p.

### ► Propos du ministre belge

- **Discours prononcé par M. Karel De Gucht, ministre des affaires étrangères à l'occasion de sa visite à Lubumbashi**  
*F. 6242*  
De GUCHT Karel, Lubumbashi,  
20/10/04, 2 p.

- **Lettre du CLIIR au Ministre belge des affaires étrangères du Royaume de Belgique. Votre visite au Rwanda et vos propos sur un Etat criminel**  
*F. 6243*  
MATATA Joseph, CLIIR  
Bruxelles, 18/10/04, 3 p.

- **L'étape de Bukavu a montré au ministre De Gucht l'immense complexité d'une région toujours en proie à l'insécurité: l'ONU pointe le doigt sur le Rwanda**  
*F. 6244*  
BRAECKMAN Colette,  
Bruxelles, 19/10/04, 2 p.

- **Propos " diffamatoires" du ministre belge des Affaires étrangères. Rdc-Belgique : Guerre à Bruxelles**  
*F. 6245*

Le Potentiel  
Kinshasa, 20/10/04, 2 p.

**- Des propos qui minent des années de politique africaine**  
*F. 6246*

BRAECKMAN Colette, Bruxelles,  
19/10/04, 3 p.

► **Gatumba**

**- Rapport conjoint de la MONUC, de l'ONUB et du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur le massacre de Gatumba**

(voir Gatumba RapportDesNU: pdf  
*F. 6231*

Nations Unies  
New York, 05/10/04, 27 p.

**- Ruberwa, Kagame et les Burundais ont falsifié la vérité sur Gatumba**

*F. 6232*

Peace for Africa now, Bukavu,  
31/08/04, 5 p.

► **Burundi : Transition**

**- Evolution du processus électoral**  
*F. 6221*

NINDORERA Eugène  
Bujumbura, 26/10/04, 12 p.

**- McASKIE aux Burundais : Ne pas s'attendre à des solutions parfaites**

*F. 6222*

McASKIE, ONUB, Bujumbura,  
22/10/04, 4 p.

**- Place de l'armée burundaise dans le processus en cours**

*F. 6223*

RUKINDIKIZA Gratien,  
Bruxelles, 25/09/04, 3 p.

► **RDC: Eglise**

**- Situation de l'engagement de l'Eglise d'Afrique dans la pastorale de Justice et Paix**

*F. 6241*

MUTEBA Abbé Fulgence, CENCO,  
Kinshasa, 01/10/04, 29 p.(papier)

► **RDC: Droits de l'homme**

**- République Démocratique du Congo. Violences sexuelles: un urgent besoin de réponses adéquates**

*F. 6235*

AI, Londres, 26/10/04, 74 p.  
<http://web.amnesty.org/library/index/fracfr620182004>

**- Violations massives des droits humains à Mbuji-Mayi**

*F. 6238*

RODHECIC, Kin, 30/09/04, 4 p.

**- Rapport sur la formation des enfants formateurs sur les droits de l'enfant»,**

*F. 6239*

CAREO  
Kinshasa, 18/10/04, 11 p.  
<http://www.societecivile.cd/node.php?id=2005>

**- Situation des Droits de l'Homme à Uvira-Fizi pour le 3ème trimestre 2004**

*F. 6240*

CEADHO, Bukavu, 16/10/04, 14 p.

► **RDC: Politique**

**- Rapport de mission en RDCongo : Les enjeux de la lutte contre l'impunité et de la construction d'un Etat de droit, Kinshasa 25 octobre-4 novembre 2004**

*F. 6267*

ZACHARIE Arnaud et MALVOISIN Olivier,  
CNCD-11.11.11.  
Bruxelles, 08/11/04, 21 p.

► **Rwanda: Droits de l'homme**

**- Toujours en lutte: la justice, un parcours semé d'obstacles pour les victimes de viol au Rwanda**

*F. 6248*

HRW, New York, 30/09/04, 52 p  
<http://hrw.org/french/docs/2004/09/30/rwanda9392.htm>

► **Rwanda: LIPRODHOR**

**- Declaration by the Presidency on the European Union on the Statement of the Rwandan Government to the Parliamentary Report on Genocidal Ideology (voir EU Declaration: pdf)**

*F. 6251*

Council of The European Union,  
Brussels, 06/10/04, 2 p.

**- Intervention de M. Théobald Rutihunza, président fondateur de la LIPRODHOR**

*F. 6250*

RUTIHUNZA Théobald,  
LIPRODHOR  
Bruxelles, 09/10/04, 6 p.

**- Au delà de la rhétorique : Comment appuyer l'émergence d'une société civile indépendante au Rwanda ?**

*F. 6249*

TWAGIRAMUNGU Noël,  
Bruxelles, 09/10/04, 2 p.

**- Positions des organisations membres de la Plate forme de la Société civile rwandaise quant au Rapport de la Commission (...) sur l'idéologie du génocide**

*F. 6254*

MUPENZI George et autres,  
CCOAIIB et autres,  
Kigali, 11/08/04, 6 p.

**- Réponse à l'Union Européenne à propos de la 'Déclaration de l'UE' sur la déclaration du Gouvernement du Rwanda**

*F. 6255*

SEBASONI Servilien,  
Bruxelles, 19/10/04, 5 p.

**- Retour sur la "réponse" de Sebasoni à l'Union Européenne**

*F. 6256*

Déo MUSHAYIDI,  
PDN-Igihango  
Bruxelles, 31/10/04, 3 p.